des plus grands périls, que le capitaine Mouchez parvint à toucher le volcan à peine éteint et couvert presque constamment de brouillards qui forme l'île de Saint-Paul. La veille même du passage de Vénus, le 8 décembre 1874, il tombait une pluie torrentielle. Par un hasard heureux, le vent changea subitement de direction pendant la nuit, la pluie cessa, le voile sombre qui couvrait le ciel se déchira et, le 9, l'observation réussit parfaitement. M. Mouchez put reconnaître l'atmosphère de Vénus, très-distincte de celle du soleil au moment des contacts. De retour en France, le capitaine Mouchez, qui était membre du Bureau des longitudes, fut promu commandeur de la Légion d'honneur (juillet 1875) et, peu de temps après, il devint membre de l'Académie des sciences en remplacement de M. Mathieu. Le 25 octobre suivant, il lut, à la séance annuelle des cinq Académies, l'intéressant et dramatique récit de sa mission. Peu après, il reprit ses travaux hydrographiques dans la Méditerranée et il explora toute la côte qui forme le golfe des deux Syrtes. Sur les côtes de Tunisie, près de la baie de Bizerte, il constata l'existence, à 2 kilomètres de la mer, d'un magnifique lac de plusieurs kilomètres de tour, de 15 à 20 mètres de profondeur, qui deviendrait, à peu de frais, l'un des plus sûrs et des plus vastes ports du monde. Le capitaine Mouchez a ouvert à l'observatoire de Montsouris une école pratique d'astronomie, et, sous sa direction, un certain nombre d'officiers de marine y complètent leur instruction astronomique. On lui doit l'invention d'un astrolabe perfectionné, qui permet aux voyageurs de déterminer facilement la latitude. Ce savant a publié les ouvrages suivants : *Nouveau manuel de la navigation dans le rio de la Plata* (1862, in-8°); les *Côtes du Brésil; Description et instructions nautiques; De Bahia à Rio-Janeiro* (1864, in-8°); *Recherches sur la longitude de la côte orientale de l'Amérique du Sud* (1867, in-8°); les *Côtes du Brésil, côte nord du cap San-Roque à Maranhao* (1869, in-8°); les *Côtes du Brésil, du cap San-Roque à Bahia* (1874, in-8°); *Rio de la Plata, description et instructions nautiques* (1873, in-8°).

* **MOUCHY** (Juste-Léon-Marie de Noailles, duc de), prince-duc de Poix, homme politique français. — Rendu à la vie privée après la révolution du 4 septembre 1870, il devint un des chefs du parti bonapartiste dans l'Oise et posa sa candidature à l'Assemblée nationale dans ce département lors de l'élection complémentaire du mois d'octobre 1874. Dans sa profession de foi, il déclara qu'il était partisan de l'appel au peuple. « Le jour où le peuple sera appelé à décider de sa fortune et à choisir son gouvernement, dit-il, j'en ai l'espoir, il se souviendra de celui dont les malheurs n'ont pu effacer les bienfaits et auquel il a dû vingt ans de gloire et de prospérité. » Elu député par 53,354 voix, il alla siéger avec les bonapartistes et vota contre la constitution du 25 février 1875. Aux élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, il fut nommé à Beauvais par 8,224 voix, contre M. Boudeville, candidat républicain. Il reprit sa place dans le groupe de l'Appel au peuple, vota, sans jamais prendre la parole, avec la minorité et se prononça pour la politique de combat recommencée par le cabinet de Broglie-Fourtou le 17 mai 1877. Après la dissolution de la Chambre, il se représenta, comme candidat officiel, dans la 2e circonscription de Beauvais; mais il échoua le 14 octobre 1877, avec 8,388 voix, contre M. Boudeville, qui fut élu député.

MOUFFE s. f. (mou-fe — forme provençale du mot *mousse*). Arboric. Maladie de l'olivier, espèce de chancre qui ronge les racines, à partir du collet.

MOUFLU, UE adj. (mou-flu). Se dit, en Normandie, dans le sens de rebondi : *Il appartenait au Corrége, au peintre de la grâce, de réaliser l'héroïne de Magdala sous les traits d'une adorable liseuse. Le corps est jeté sur un lit* MOUFLU *de fraîche mousse, qu'environne une feuillée mystérieuse.*

MOUHORUM s. m. (mou-o-romm). Fête que célèbrent les musulmans shiahs de l'Inde, à la nouvelle lune du premier mois de l'année, et dont nous avons parlé au mot TABOUT, tome XIV du *Grand Dictionnaire.*

* **MOUILLEMENT** s. m. — Gramm. Action de mouiller certaines lettres.

* **MOUILLEUR** s. m. — Appareil servant à mouiller les feuilles de tabac.

— Adjectiv. : *Cylindre* MOUILLEUR.

MOUILLEUX, EUSE adj. (mou-lleu, eu-ze : *ll* mll. — rad. *mouillé*). Se dit de certains terrains humides, détrempés.

* **MOULÉE** s. f. — Bois de chauffage qu'on mesure au moule.

* **MOULIÈRE** s. f. — Lieu où l'on pêche les moules.

— Adjectiv. : *L'industrie* MOULIÈRE.

MOULIN-SAQUET, coteau situé près du fort d'Ivry, qu'il domine, dans le département de la Seine. Sur ce coteau, on avait commencé la construction d'un ouvrage avancé, d'une redoute, qui n'était pas encore achevée lorsque les Prussiens se présentèrent devant Paris (septembre 1870). Cette redoute, de forme quadrangulaire, était traversée par le grand chemin qui conduit de Villejuif à Vitry. Le génie n'avait pas eu le temps de l'aménager convenablement, car des hauteurs voisines on en découvrait l'intérieur. Le général Trochu crut devoir, en conséquence, la faire évacuer sans combat par nos troupes; mais les généraux français ne tardèrent pas à comprendre la nécessité de la faire occuper de nouveau, et, dans la nuit du 22 au 23 septembre, des troupes de la division Maud'huy en délogèrent les Prussiens. On s'empressa alors de la mettre complétement en état de défense, et la redoute du Moulin-Saquet ne cessa, depuis lors, de jouer un rôle des plus actifs pendant les deux siéges. V. PARIS (siéges de), au *Grand Dictionnaire* et notre article COMMUNE, dans ce *Supplément.*

MOULIN-À-VENT s. m. Nom donné à un clos situé sur le territoire de Romanèche, dans le département de Saône-et-Loire, et au vin que produisent les vignes dont ce clos est planté.

MOULINERIE s. f. (mou-li-ne-rî — rad. *mouliner*). Usine où l'on mouline la soie.

Moulins (HISTOIRE DE LA BUTTE DES), par M. Edouard Fournier (Paris, 1877, 1 vol.). Nous avons résumé dans le *Grand Dictionnaire*, tome II, page 1447, l'histoire de la Butte des Moulins, ce quartier du vieux Paris qui vient de disparaître pour faire place à l'avenue de l'Opéra et qui était riche entre tous de souvenirs littéraires. L'amour de l'art ou plutôt l'amour des lettres a décidé un des plus profonds érudits de l'époque, un chercheur infatigable, M. Edouard Fournier, à écrire lui aussi cette histoire, et il a apporté à ce nouveau livre le soin minutieux qu'il met à tout ce qu'il produit. La Butte des Moulins, son passé, son histoire, la place qu'elle a tenue dans l'ancien Paris, les événements grands ou petits qui ont pu s'y accomplir, tout cela s'est imposé à l'attention de M. Edouard Fournier. C'est dire qu'il n'a pas laissé passer l'occasion de rendre une fois de plus hommage à la mémoire de Corneille, lequel habita, comme chacun sait, une maison située sur la butte en question. Mais ce que l'on sait moins, et ce que M. Fournier ne savait pas lui-même il y a peu de temps, c'est que l'auteur du *Cid* ne demeura dans cette maison de la rue d'Argenteuil, n° 18, que les deux dernières années de sa vie. Le premier acte qui permette, en effet, d'assurer d'une façon certaine que Corneille demeurait rue d'Argenteuil est daté du 10 novembre 1683. Ce document, récemment découvert, c'est l'acte de vente de la maison que le poëte possédait à Rouen, rue de la Pie. Son beau-frère, M. Bouvier de Fontenelle, le père du philosophe, fut, dans cette affaire, son fondé de pouvoir, et l'acte, nous dit M. Fournier, porte cette mention : « Pierre Corneille, escuyer, sieur d'Amville, demeurant à Paris, rue d'Argenteuil, paroisse de Saint-Roch. » Or, tous les actes antérieurs à celui-là logent Corneille dans un tout autre quartier, rue de Cléry. La rue de Cléry n'est pas la seule, avec la rue d'Argenteuil, où l'on puisse placer le domicile de Corneille à Paris. C'est en 1662 qu'il quitta Rouen, et jusqu'en 1664 il logea à l'hôtel de Guise, rue du Chaume, aujourd'hui le palais des Archives. « Il y avait, poursuit M. Fournier, le couvert et la table; on l'a su par une phrase jalouse de l'abbé d'Aubignac. Une autre de Tallemant des Réaux, qui n'est pas plus bienveillante, nous apprend, en outre, qu'il y logeait encore quand on joua *Othon.* » A la mort du duc de Guise, Corneille se trouva sans logis, et ce fut au roi qu'il en demanda un, avec cette humilité et cette simplicité qui était la façon ordinaire des poëtes du grand siècle :

Ouvre-moi donc, grand roi, ce prodige des arts,
Que n'égala jamais la pompe des Césars...
Et peut-être, animé par tes yeux de plus près,
J'y ferai plus encor que je ne te promets.

Cette supplique resta sans effet, et les portes du Louvre ne s'ouvrirent pas pour le grand homme. Il est probable, dit M. Fournier, que ce fut alors qu'il alla loger rue de Cléry avec son frère Thomas. Tout le quartier était le plus misérable du monde, mais la maison habitée par les deux Corneille avait, paraît-il, une porte cochère. A ce propos, M. Fournier fait remarquer très-judicieusement que l'anecdote bien connue de la trappe ou judas qu'ouvrait en haut Pierre pour demander des rimes à Thomas, travaillant au-dessous, est bien plus vraisemblable dans cette maison de la rue de Cléry que dans celle de la rue de la Pie, à Rouen, où les deux frères n'habitaient pas ensemble. A l'appui de son opinion, M. Fournier cite ce passage de l'abbé Voisenon, qui, lui, ne connaissait, en fait de ville, que Paris. « Thomas Corneille, dit l'abbé Voisenon, n'était pas au nombre des cadets qui ont plus d'esprit que leurs aînés. Sans son frère, il n'aurait pas eu plus de génie, mais il n'aurait pas payé les dépens de la comparaison. La distance qui était entre leurs esprits n'en mit aucune dans leurs cœurs. Ils étaient extrêmement unis. Ils logeaient ensemble. Thomas travaillait bien plus facilement que Pierre, et quand celui-ci cherchait une rime, il levait une trappe et la demandait à Thomas, qui la donnait aussitôt. L'un était un dictionnaire de rimes, l'autre un dictionnaire d'idées et de raisonnements. » Quand Corneille quitta, en 1682, la rue de Cléry pour la rue d'Argenteuil, sur la Butte des Moulins, son frère le suivit, mais ils n'occupèrent pas le même logement. Ils restèrent voisins; Thomas s'installa rue Clos-Georgeot.

Le livre de M. Fournier contient quelque chose de plus qu'un « hommage » à la mémoire de Corneille; il nous donne l'histoire détaillée, attrayante d'un des plus curieux quartiers de Paris. De Corneille et de ses diverses demeures, M. Fournier nous apprend tout ce que nous pouvons désirer savoir; mais il ne s'en tient pas là, et, à propos de la Butte des Moulins et de ses environs, il arrive à nous entretenir des sujets les plus intéressants. « Cette butte, en effet, qui fut longtemps et justement la plus mal famée des buttes, eut de même, dit M. Bernard-Derosne, la haute fortune d'être habitée par les plus illustres parmi les illustres. C'est presque un Parnasse, s'écrie quelque part M. Fournier. Un Parnasse, c'est peut-être beaucoup dire; mais il est certain qu'après avoir donné longtemps asile aux coupe-jarrets, aux filles perdues et aux spadassins, la Butte des Moulins devint le rendez-vous de ce qu'il y avait de mieux dans la société parisienne. » Mignard et Lulli y demeurèrent, et M. Fournier nous apprend que c'est dans ses environs, rue de l'Echelle, chez le marquis de La Fare, que s'ouvrit le premier bureau de vers, chansons et satires. Il y eut aussi un bureau d'esprit chez Mme Deshoulières, rue de la Sourdière, et un autre chez Mme de La Sablière, rue Saint-Honoré, tout près de Saint-Roch. Et ces bureaux d'esprit ne mentaient pas, comme on pourrait le croire, à leur enseigne. M. Fournier fait, à ce sujet, une citation de Ghérardi qui est significative. « Personne ne jouit pendant sa vie d'une réputation générale dans le monde. Elle se distribue par nations, et dans les villes par quartiers. Tel est regardé comme un héros dans une île, qui passe pour un fat en terre ferme. A Paris, où l'on se pique plus que jamais de décider souverainement des choses, tel est brave au faubourg Saint-Germain, qui n'est qu'un poltron au Marais, et tel brille dans l'Ile, qui n'est qu'un sot dans les cercles fameux de la Butte Saint-Roch. »

Voltaire, Piron, Rousseau, Grimm, d'Holbach, Saurin, Marivaux, Mirabeau demeurèrent aussi dans le quartier de la Butte des Moulins. Cela était connu avant M. Fournier, mais il a une façon ingénieuse et personnelle de remettre en scène ses personnages, qui est tout à fait intéressante. Il excelle à grouper les anecdotes, les citations, à faire revivre l'époque dont il veut rendre le caractère. Son livre est plein de détails amusants et de documents curieux. Rien n'y est livré à la fantaisie, et l'on sent que l'auteur n'y avance aucun fait dont il n'ait vérifié l'authenticité avec un redoublement de scrupule. M. Fournier, d'ailleurs, n'hésite pas, quand par aventure il s'est trompé, à le reconnaître. C'est ainsi qu'il avoue que, dans sa comédie de *Corneille à la Butte Saint-Roch*, il a. par erreur, fait demeurer Corneille rue d'Argenteuil au moment où Molière et lui « confondirent leur cœur et leur esprit dans cet admirable chef-d'œuvre de *Psyché.* » Cette erreur, à vrai dire, était bien excusable, car il a fallu, pour la dissiper, la découverte d'actes qui étaient encore inconnus lorsque *Corneille à la Butte Saint-Roch* fut représenté. Cette sincérité de M. Ed. Fournier relève encore la sévérité de sa méthode et communique à son livre cette saveur sérieuse, ce je ne sais quoi de scrupuleux et de complet, sans lesquels il n'est pas d'ouvrage historique digne de ce nom.

* **MOULINS**, ville de France (Allier), ch.-l. du départ., d'arrond. et de 2 cant., à 288 kilom. S.-E. de Paris, sur l'Allier; pop. aggl., 18,391 hab. — pop. tot., 21,774 hab. L'arrond. compte 9 cant., 84 comm., 118,563 hab.

* **MOULINS-ENGILBERT**, bourg de France (Nièvre), ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. S.-O. de Château-Chinon, au confluent des ruisseaux de Gara et de Guignon; pop. aggl., 1,535 hab. — pop. tot., 3,108 hab.

* **MOULINS-LA-MARCHE**, bourg de France (Orne), ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. N.-O. de Mortagne; pop. aggl., 831 hab. — pop. tot., 1,123 hab.

* **MOULIS**, bourg de France (Ariége), cant., arrond. et à 5 kilom. S.-O. de Saint-Girons, sur la rive gauche du Lez; pop. aggl., 391 hab. — pop. tot., 2,216 hab.

MOULISTE adj. et s. m. (mou-li-ste — rad. *moule*). Se dit du ferblantier qui fabrique des moules pour toute sorte de produits comestibles.

MOUNET-SULLY (Jean), acteur français, né à Bergerac en 1841. Il a fait des études classiques, après lesquelles il essaya inutilement d'entrer dans la carrière dramatique, dont ses parents le tinrent toujours éloigné. A l'âge de vingt-sept ans seulement, il réussit à entrer au Conservatoire et reçut les leçons de M. Bressant. Au bout d'une année, il avait fait assez de progrès pour remporter un prix de comédie et pour se faire recevoir à l'Odéon. Ses débuts n'eurent rien de remarquable. La guerre de 1870 interrompit sa carrière. Il partit pour l'armée de la Loire et devint officier de mobiles. Rentré à Paris en 1871, il ne put obtenir du directeur de l'Odéon des conditions acceptables et il paraissait décidé à renoncer à la scène, lorsque Bressant le fit agréer au Théâtre-Français, où il s'est fait une place distinguée. Son début dans le rôle d'Oreste (1872) fut remarqué. Ses succès se sont ensuite accentués de plus en plus dans les rôles de l'ancien répertoire dont il a été successivement chargé, et surtout dans des créations très-heureuses : Jean, dans *Jean de Thommeray* (1873); Gérald, dans la *Fille de Roland* (1873); Gérard, dans l'*Etrangère* (1876); Vestapor, dans *Rome sauvée*, etc. M. Mounet-Sully est sociétaire depuis 1874.

MOURAD V (Méhémet), sultan ottoman, né en 1841. Mourad-Effendi est fils de l'ancien sultan Abd-ul-Medjid et neveu d'Abd-ul-Aziz, à qui il a succédé. La loi de succession turque l'empêchait de monter sur le trône après son père, qui devait avoir son frère pour successeur, mais l'y appelait, au contraire, après la mort de son oncle; seulement, Abd-ul-Aziz, par un acte qui avait soulevé de sourds mécontentements et qui n'a pas laissé peut-être de contribuer à sa chute, avait changé l'ordre de succession réglé par la loi et désigné son propre fils pour lui succéder. Le padischah, en commettant cet acte arbitraire, songea à prendre les moyens propres à en assurer la réussite. Les procédés qu'il employa ont un caractère oriental indéniable : il tint son neveu enfermé au milieu des femmes et essaya de l'énerver par l'abus des faciles plaisirs. L'événement a prouvé qu'il n'y avait que trop réussi.

Cependant, lorsque, après l'abdication forcée d'Abd-ul-Aziz, Méhémet Mourad monta sur le trône, l'Europe entière retentit de l'éloge du nouveau sultan. Mourad, par l'ordre de son père, avait reçu une éducation très-soignée; il parlait, disait-on, le français, l'anglais, l'italien et l'arabe; il connaissait et appréciait la civilisation européenne, et il allait donner une impulsion décisive aux réformes préparées par Midhat-Pacha... Tout à coup, au grand ébahissement du monde entier, des bruits circulèrent sur une grave maladie, qui disait-on, tenait, le sultan éloigné des affaires. Le mal, jugé d'abord passager, fut bientôt déclaré incurable, et, le 31 août 1871, après un règne de trois mois, Mourad V était déposé par un fetfa du cheik-ul-islam, qui proclamait en même temps le nom de son successeur, Abd-ul-Hamid II, son frère. Depuis cette époque, le malheureux sultan a été tenu enfermé dans un palais de Constantinople.

MOURASTEL s. m. (mou-ra-stèl). Vitic. Cépage noir, appelé aussi bauchalès.

* **MOURAVIEFF** (André-Nicolaievitch), littérateur russe. — Né à Moscou en 1808, il est mort à Kiev en 1874.

MOURIÈS, bourg de France (Bouches-du-Rhône), cant. de Saint-Remy, arrond. et à 42 kilom. d'Arles; pop. aggl., 1,494 hab. — pop. tot., 2,060 hab.

MOURIR v. n. ou intr. — Allus. hist. **Moïse mourant en vue de la terre promise.** V. MOÏSE, au tome XI du *Grand Dictionnaire.*

— Allus. littér. **Hélas! que j'en ai vu mourir de jeunes filles!** Premier vers des *Fantômes*, un des morceaux les plus touchants des *Orientales*, de V. Hugo :

Hélas! que j'en ai vu mourir de jeunes filles!
C'est le destin. Il faut une proie au trépas;
Il faut que l'herbe tombe au tranchant des faucilles;
Il faut que dans le bal les folâtres quadrilles
Foulent des roses sous leurs pas.
. . . .
Que j'en ai vu mourir! — L'une était rose et blanche;
L'autre semblait ouïr de célestes accords; [penche,
L'autre, faible, appuyait d'un bras son front qui
Et comme en s'envolant l'oiseau courbe la branche,
Son âme avait brisé son corps.

Dans l'application, ce vers se dit de toute personne ou de toute chose dont on déplore la fin prématurée.

C'est dans le même morceau que se trouve cet autre vers, également très-connu :

Elle aimait trop le bal, c'est ce qui l'a tuée.

« La question des robes est une si grande affaire pour les femmes, qu'il y en a bien peu qui n'aient point sacrifié quelque chose de leur bonheur à un simple changement de robe. *Que j'en ai vu mourir de jeunes filles...* non point parce qu'elles adoraient la danse, mais parce qu'elles aimaient à changer de robe de bal! »

LOUIS LURINE.

« Je ne sais pas pourquoi ce souvenir de la jeune Indienne m'apparaît au milieu de tous les deuils de la grande famille des lettres et des beaux-arts. *Hélas! que j'en ai vu mourir de jeunes femmes*, qui étaient la beauté même, la poésie et l'espérance! *Que j'en ai vu mourir de jeunes hommes*, en pleine force, en plein génie, en plein exercice du grand art que le ciel leur avait départi! »

J. JANIN.

***MOURMELON-LE-GRAND**, bourg de France (Marne), cant. de Suippes, arrond. et à 24 kilom. N. de Châlons-sur-Marne; pop. aggl., 1,410 hab. — pop. tot., 3,730 hab.

MOUSQUETER v. a. ou tr. (mou-ske-té — rad. *mousquet*). Tirer des coups de mousquet sur, attaquer à coups de mousquet.

MOUSSILLON s. m. (mou-si-llon; *ll* mll.). Petite herbe qui vient au fond des parcs d'huîtres.

* **MOUSTIERS-SAINTE-MARIE**, bourg de France (Basses-Alpes), ch.-l. de cant., arrond. et à 48 kilom. S. de Digne; pop. aggl., 790 hab. — pop. tot., 1,193 hab.

* **MOUTHE**, bourg de France (Doubs), ch.-l. de cant., arrond. et à 29 kilom. S.-O. de Pontarlier; pop. aggl., 871 hab. — pop. tot., 1,000 hab.

* **MOUTHOUMET**, village de France (Aude), ch.-l. de cant., arrond. et à 55 kilom. S.-E. de Carcassonne, au confluent de l'Orbieu et du Rabichol; pop. aggl., 309 hab. — pop. tot., 314 hab.

* **MOUTIERS**, petite ville de France (Savoie), ch.-l. d'arrond., à 66 kilom. S.-E. de Chambéry; pop. aggl., 1,743 hab. — pop. tot., 2,000 hab. L'arrond. compte 4 cant., 55 comm., 35,039 hab.

* **MOUTIERS-LES-MAUXFAITS**, bourg de France (Vendée), ch.-l. de cant., arrond. et à 29 kilom. E. des Sables-d'Olonne; pop. aggl., 661 hab. — pop. tot., 901 hab.

MOUTONNEMENT s. m. (mou-to-ne-man — rad. *moutonner*). Action de moutonner : *Le* MOUTONNEMENT *des eaux de la mer.*

* **MOUTONNER** v. a. ou tr. Rendre frisé.

Se moutonner v. pr. Se couvrir de petits nuages blancs, en parlant du ciel.

MOUVAISON s. f. (mou-vè-zon — rad. *mouver*). Vitic. Premier binage donné à la vigne après la taille du printemps et l'échalassement.

* **MOUVEAUX**, bourg de France (Nord), cant. S. et à 5 kilom. de Tourcoing, arrond. de Lille; pop. aggl., 3,003 hab. — pop. tot., 3,369 hab.

* **MOUVETTE** s. f. Syn. de MOUVOIR s. m. — Nom donné, dans l'Aunis, à un oiseau que l'oiseleur attache par la patte pour attirer les oiseaux dans les filets.

* **MOUZON**, ville de France (Ardennes), ch.-l. de cant., arrond. et à 17 kilom. S.-E. de Sedan, sur la Meuse; pop. aggl., 1,485 hab. — pop. tot., 1,985 hab.

MOWEE, île de la Micronésie. V. MAOUI, dans ce *Supplément.*

* **MOY**, bourg de France (Aisne), ch.-l. de cant., arrond. et à 13 kilom. S.-E. de Saint-Quentin, sur la rive droite de l'Oise; pop. aggl., 1,202 hab. — pop. tot., 1,220 hab.

* **MOYENMOUTIER**, bourg de France (Vosges), cant. de Senones, arrond. et à 20 kilom. N. de Saint-Dié, sur le Rabodeau; pop. aggl., 1,622 hab. — pop tot., 3,339 hab.

* **MOYENNEVILLE**, bourg de France (Somme), ch.-l. de cant., arrond. et à 8 kilom. S.-O. d'Abbeville; pop. aggl., 447 hab. — pop. tot., 993 hab.

* **MOYÈRE** s. f. — Tas d'échalas, en Champagne.

MOYEUSE adj. f. (moi-ieu-ze). Se disait de certaines pierres défectueuses qui devaient être réduites en moellons.

* **MOYRAZÈS**, bourg de France (Aveyron), cant., arrond. et à 13 kilom. O. de Rodez, près de la rive gauche de l'Aveyron; pop. aggl., 360 hab. — pop. tot., 2,193 hab.

MSILA, ville d'Algérie, dans le départ. et à 235 kilom. de Constantine. Msila est une bourgade kabyle construite en partie avec des briques crues, en partie avec les matériaux empruntés aux ruines d'une ancienne ville romaine, *Bechilga*, qui se trouvait à une petite distance de l'emplacement occupé par Msila. Les rues en sont étroites, tortueuses et d'une malpropreté repoussante. Elle est entourée de deux enceintes de murailles, entre lesquelles se trouve un canal toujours plein d'eau. La campagne est très-belle et très-bien cultivée. La ville est coupée par un cours d'eau en deux parties, et pour aller de l'une dans l'autre il faut passer à gué la petite rivière. Elle possède jusqu'à dix-sept mosquées, dont les minarets, en brique crue, sont presque tous penchés d'une façon menaçante, sans doute à la suite de quelque accident du sol. L'histoire de Msila est des plus mouvementées. Fondée, d'après la tradition, par Aboul-Kacem, qui en traça l'enceinte avec la pointe de sa lance, du haut de son cheval de bataille, elle fut prise et rasée jusqu'à trois fois. Les Français l'occupèrent en 1841.

MUCIFORME adj. (mu-si-for-me — de *mucus*, et de *forme*). Qui présente la forme du mucus.

MUCIUS SCÆVOLA. V. SCÆVOLA, au t. XIV du *Grand Dictionnaire.*

MUCOBROMIQUE adj. (mu-ko-bro-mi-ke — de *mucus*, et de *brome*). Chim. Se dit d'un acide qui se produit quand on ajoute du brome à un mélange refroidi d'acide pyromucique et d'eau.

MUCOCÈLE s. f. (mu-ko-sè-le — de *mucus*, et de *kêlê*, tumeur). Pathol. Tumeur formée par du mucus.

MUCOCHLORIQUE adj. (mu-ko-klo-ri-ke — de *mucus*, et de *chlore*). Chim. Se dit d'un acide produit en ajoutant du chlore à l'acide pyromucique.

MUCONATE s. m. (mu-ko-na-te — rad. *muconique*). Sel obtenu par la combinaison de l'acide muconique avec une base.

MUCONIQUE adj. (mu-ko-ni-ke — rad. *mucus*). Chim. Se dit de deux acides obtenus, l'un en faisant bouillir de l'acide mucobromique avec de l'hydrate de baryte, l'autre en chauffant l'acide dichloromuconique avec de l'eau et de l'amalgame de sodium.

MUCO-PURULENCE s. f. (mu-ko-pu-ru-lan-se — de *mucus*, et de *purulence*). Méd. Etat muco-purulent.

MUCO-PURULENT, ENTE adj. (mu-ko-pu-ru-lan, an-te — de *mucus*, et de *purulent*). Méd. Qui laisse suinter un mucus mêlé de pus.

MUCRONULE s. m. (mu-kro-nu-le — dimin. de *mucro*, pointe). Bot. Petite pointe que présentent certaines feuilles ou certaines tiges.

* **MUGOT** s. m. — Provision de fruits qu'on laisse mûrir sur une planche, en Normandie.

* **MUGRON**, bourg de France (Landes), ch.-l. de cant., arrond. et à 17 kilom. O. de Saint-Sever, près de la rive gauche de l'Adour; pop. aggl., 700 hab. — pop. tot., 2,148 hab.

MULETONNE s. f. (mu-le-to-ne — rad. *mule*). Jeune mule de six à quinze mois.

MULGRAVE (îles), nom donné à deux groupes d'îles, situés à l'E. des Carolines. Les arbres y sont rabougris et on n'y trouve que des cocotiers et quelques arbres à pain.

MULIÈBRE adj. (mu-li-è-bre — lat. *muliebris;* de *mulier*, femme). Qui a rapport aux femmes.

— Méd. *Flux mulièbre*, Ecoulement des règles.

* **MÜLLER** (Frédéric-Max), orientaliste allemand. — Parmi les derniers ouvrages publiés par cet éminent érudit, nous citerons : *Amour allemand* (1873, in-8°); la *Science de la religion* (1873, in-8°), traduite en français par M. Dietz (1873, in-12). Il a terminé en 1874 sa grande édition avec commentaires du *Rig Veda* (6 vol.).

* **MULSANT** (Martial-Étienne), naturaliste français. — Les derniers ouvrages publiés par ce savant sont : *Monographie des coccinellides* (1866, in-8°); *Essai d'une classification méthodique des trochillidés ou oiseaux-mouches* (1866, in-8°); *Histoire naturelle des coléoptères* (1866-1876, in-8°), série de monographies; *Histoire naturelle des punaises de France* (1865-1874, 4 vol. in-8°); *Lettres à Julie sur l'ornithologie* (1868, in-8°); *Souvenirs du mont Pilate et de ses environs* (1870, 2 vol. in-12); la suite des *Opuscules entomologiques* (1873-1876, in-8°); *Histoire naturelle des oiseaux-mouches ou colibris* (1874-1876, 2 vol. in-4°), avec Verreaux; *Catalogue des oiseaux-mouches ou colibris* (1875, in-8°), etc.

MULTI, préfixe qui signifie Beaucoup ou Nombreux, et qui vient du latin *multum, multi.* On le remplace souvent par MULT devant une voyelle.

MULTICELLULAIRE adj. (mul-ti-sé-lu-lè-re — du préf. *multi*, et de *cellulaire*). Qui est composé de plusieurs cellules.

MULTINUCLÉÉ, ÉE adj. (mul-ti-nu-klé-é — du préf. *multi*, et du lat. *nucleus*, noyau). Qui renferme plusieurs noyaux.

MULTISONORE adj. (mul-ti-so-no-re — du préf. *multi*, et du lat. *sonus*, son). Qui rend beaucoup de sons divers.

MUMÉ s. m. (mu-mé). Bot. Abricotier du Japon.

MUMIE s. f. (mu-mî — mot d'origine arabe). Anc. méd. Ancien nom du bitume mou ou pissasphalte, particulièrement de celui qu'on trouvait dans les tombeaux contenant des corps embaumés. ‖ Chair humaine desséchée ou putréfiée en plein air, à laquelle on attribuait des propriétés médicales. ‖ Matière éthérée qu'on supposait se former dans les cadavres ou dans les parties du corps atteintes de maladies, et à laquelle on attribuait des propriétés tantôt utiles, tantôt nuisibles. ‖ Liquide qu'en obtenait en condensant dans une fiole l'haleine d'un homme sain, et qu'on supposait jouir de grandes vertus curatives.

MUN (Adrien-Albert-Marie, comte DE), officier et homme politique français, né à Lumigny (Seine-et-Marne) en 1841. Elève de l'Ecole de Saint-Cyr, il entra dans la cavalerie. M. de Mun devint capitaine adjudant-major au 2e régiment de cuirassiers, fit partie en 1870 de l'armée de Metz et fut envoyé prisonnier en Allemagne. Après son retour en France, il alla tenir garnison à Paris. Porté vers le mysticisme par son imagination exaltée, le capitaine de Mun accueillit avec empressement la demande qui lui fut faite, en décembre 1871, par le prêtre fondateur d'un cercle catholique d'ouvriers, situé boulevard du Montparnasse, de l'aider à propager les établissements de ce genre. Peu après, il prenait part à la création de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, destinés à répandre dans le peuple les idées ultramontaines et les doctrines du *Syllabus.* S'emparer de l'esprit des ouvriers, les placer sous la direction du clergé, leur inspirer la haine des principes de 1789 et de la Révolution, faire, en un temps donné, du suffrage universel l'instrument de la théocratie, au lieu de le laisser devenir l'instrument de la démocratie, tel était le but entrevu. Le comte de Mun se voua à cette œuvre avec une ardeur extrême. Afin qu'il pût donner tout son temps à l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, le général Ladmirault, gouverneur de Paris, le fit détacher de son régiment et le prit pour officier d'ordonnance. Au commencement de 1873, le pape lui envoya la croix de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. Ce fut à cette époque qu'il commença à attirer sur lui l'attention publique par ses conférences politico-religieuses. Se considérant comme un nouveau Pierre l'Ermite, il déclara qu'il prêchait une croisade contre les idées modernes. Dans une conférence qu'il fit à Lyon le 27 mars 1873, il affirma que l'exercice de l'autorité était le légitime privilége et comme l'apanage héréditaire de certaines classes, que c'était une théorie insensée de prétendre que toutes les fonctions devaient être accessibles à tous, etc.; qu'il arriverait un jour où le groupe infime des révolutionnaires, c'est-à-dire des partisans de 1789, serait condamné à l'impuissance, et que, pour ceux-là, il ne fallait pas de pitié. Cet appel à une future guerre civile fut l'objet des commentaires de la presse. On s'étonna de voir un officier pouvoir se livrer librement à la prédication et attaquer l'ordre social établi. Mais ces plaintes furent vaines. Le capitaine de Mun put continuer avec une absolue liberté, sous le gouvernement de combat qui survint, ses attaques passionnées contre les principes de justice et d'égalité qui sont les bases de la société moderne. Au mois de novembre 1875, le comte de Mun donna sa démission d'officier, pour pouvoir s'occuper exclusivement des cercles catholiques et pour poser sa candidature à la députation. En effet, au mois de février 1876, il se porta candidat dans l'arrondissement de Pontivy (Morbihan). Il eut pour compétiteur l'abbé Cadoret, bonapartiste, et M. Le Maguet, républicain. Aucun des candidats n'obtint la majorité absolue au premier tour. Pour faire triompher M. de Mun, l'évêque de Vannes intervint dans la lutte, mit son clergé en branle, et Pie IX lui envoya la croix de commandeur de Saint-Grégoire. Le 5 mars, le comte de Mun, qui s'était présenté le *Syllabus* en main pour tout programme, fut élu député de Pontivy par 10,725 voix. Lors de la vérification de ses pouvoirs, la Chambre fut frappée des actes de pression exercés en sa faveur par le clergé et vota une enquête. Le comte de Mun combattit les conclusions du rapporteur dans un discours qu'il prononça le 24 mars 1876. Il se défendit avec habileté, et il affirma hautement le droit du clergé d'intervenir de toute son influence dans les élections. Le 3 juin suivant, il monta à la tribune pour défendre les jurys mixtes et la théocratie. Son discours, récité avec une grande facilité et d'une voix agréable, ne répondit point à la réputation que ses admirateurs lui avaient faite. Le comte de Mun ne se montra pas supérieur aux prédicateurs vulgaires émettant, avec des airs d'illuminés, des affirmations plus ou moins mystiques et des imprécations contre la raison qui les gêne. Son élection ayant été invalidée le 13 juillet, à la suite d'un remarquable rapport de MM. Turquet et Guichard, il se représenta devant les électeurs de Pontivy et fut réélu par 9,790 voix contre 9,415 données à M. Le Maguet, républicain (27 août 1876). Il reprit sa place à la Chambre, tout en continuant à faire des voyages en province pour accroître le nombre des cercles catholiques d'ouvriers. Lorsque, le 1er mai 1877, M. Leblond déposa son interpellation sur les mesures que le gouvernement comptait prendre pour réprimer les menées ultramontaines, M. de Mun monta à la tribune pour se plaindre qu'on attaquât la religion. Il prononça un second discours le 4 mai, sur les droits de l'Eglise, supérieurs, selon lui, à toutes les lois sociales. Ce langage, qui eût pu être applaudi dans un cercle catholique, était peu fait pour obtenir le même accueil dans une Assemblée politique; aussi le député de Pontivy n'obtint-il que de maigres applaudissements. Le coup d'Etat parlementaire du 17 mai 1877 et l'avénement du ministère de Broglie-Fourtou trouvèrent dans M. de Mun un chaleureux approbateur. Après la dissolution de la Chambre, il fut choisi par le gouvernement comme candidat officiel à Pontivy. Le préfet du Morbihan écrivit une lettre aux maires pour leur recommander de le soutenir, et il fut réélu député le 14 octobre par 12,892 voix contre 6,818 données à M. Le Maguet. M. de Mun reprit sa place dans la minorité monarchique. Il vota contre la commission d'enquête parlementaire, pour le ministère de Rochebouët (24 novembre), etc., interpella le ministère au sujet d'un article contre le pape et prononça, le 21 février 1878, un discours contre la suppression des bourses accordées aux séminaires qui emploient des professeurs ou des maîtres faisant partie de corporations religieuses non autorisées.

MUNKACSY (Michel), en hongrois *Mihali*), peintre, né à Munkacs (Hongrie) en 1844. Elève de l'Ecole de Dusseldorf, il débuta à Paris, au Salon de 1870, par un tableau intitulé le *Dernier jour d'un condamné*, sujet puisé dans la patrie de l'auteur. La légende de cette œuvre remarquable était ainsi conçue : « En Hongrie, trois jours avant l'exécution, le public est admis dans la prison à visiter le condamné qui va expier son crime. L'argent donné par les visiteurs est destiné à faire dire les messes des morts. » La coloration puissante, l'effet heurté, même un peu rude, mais toujours harmonieux dans sa gamme, attirèrent sur M. Munkacsy l'attention des artistes et du public. Le *Dernier jour d'un condamné* valut au peintre une médaille de 1re classe.

En 1873, M. Munkacsy exposa de nouveau un sujet palpitant qui semblait avoir une douloureuse actualité pour nous et que nos désastres récents nous firent regarder peut-être avec une plus vive sympathie, *Episode de la guerre de Hongrie* en 1848. Des femmes, en écoutant le récit d'un blessé, font de la charpie. Ce tableau avait toutes les qualités lumineuses et fortes qui caractérisent le talent de M. Munkacsy, et continua à affermir la réputation que son premier envoi au Salon français avait déjà acquise à ce jeune peintre.

Depuis, M. Munkacsy a exposé : le *Mont-de-piété* et les *Rôdeurs de nuit* (1874); les *Héros de village*, scène hongroise (1875); *Intérieur d'atelier* (1876); *Récit de chasse* (1877).

M. Munkacsy a la qualité rare d'être une personnalité. Il ne procède d'aucun de nos maîtres modernes. Il hait les mièvreries que tant de Mécènes d'arrière-boutique cherchent à nous faire adorer. Son talent parfois étrange rappelle les vieux maîtres espagnols.

MUNSTER s. m. (mun-stèr — mot allemand). Grande église d'un ancien monastère, et, par extension, vieille cathédrale gothique.

* **MUNZINGER** (Werner), voyageur suisse. Il est mort en 1875.

* **MÛR**, et non **MUR**, bourg de France (Côtes-du-Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. O. de Loudéac; pop. aggl., 756 hab. — pop. tot., 2,508 hab.

* **MUR-DE-BARREZ**, bourg de France (Aveyron), ch.-l. de cant., arrond. et à 60 kilom. N. d'Espalion; pop. aggl., 1,081 hab. — pop. tot., 1,659 hab.

* **MURAT**, ville de France (Cantal), ch.-l. d'arrond., à 50 kilom. N.-E. d'Aurillac; pop. aggl., 2,725 hab. — pop. tot., 3,053 hab. L'arrond. compte 3 cant., 36 comm., 32,538 hab.

* **MURAT**, bourg de France (Tarn), ch.-l. de cant., arrond. et à 62 kilom. de Castres; pop. aggl., 2,072 hab. — pop. tot., 2,770 hab.

* **MURAT** (Joachim-Joseph-André, comte), homme politique et diplomate français. — A l'Assemblée nationale, où il siégea sans attirer l'attention, il vota constamment avec le petit groupe de l'Appel au peuple, notamment contre M. Thiers le 24 mai, pour le septennat, contre la constitution du 25 février 1875, etc. Aux élections du 20 février 1876, il posa sa candidature à la Chambre des députés dans la 1re circonscription de Cahors (Lot) et fut élu sans concurrent, comme bonapartiste, par 10,027 voix. Il reprit sa place dans le groupe de l'Appel au peuple, vota avec la minorité et appuya la politique de combat que mit en pratique le cabinet de Broglie-Fourtou, du 17 mai au 23 novembre 1877. A l'élection du 14 octobre 1877, le comte Murat fut réélu, comme candidat officiel, par 9,314 voix, contre 3,640 données à M. Capmas, républicain. A la nouvelle Chambre, il s'est prononcé contre la commission d'enquête parlementaire, pour le ministère de Rochebouët, et il est rentré dans l'opposition lors de l'avénement du cabinet Dufaure (13 décembre 1877).

* **MURAT** (Napoléon-Lucien-Charles, prince), homme politique. — Il est mort à Paris le 10 avril 1878. Au mois de septembre 1874, il avait saisi le tribunal de la Seine d'une demande de pension alimentaire contre ses enfants. — Son fils, le prince Joseph-Joachim-Napoléon MURAT, n'accepte point le récit que nous avons donné, au tome XI du *Grand Dictionnaire*, sur ses rapports avec M. Comté. Selon lui, l'affaire se serait passée d'une tout autre manière, et, sans nous constituer juge d'un fait déjà trop éloigné pour qu'il nous soit possible de recourir à une nouvelle enquête, nous croyons devoir mentionner la protestation qui nous a été adressée.

* **MURATO**, bourg de France (Corse), ch.-l. de cant., arrond. et à 24 kilom. S.-O. de Bastia; pop. aggl., 1,081 hab. — pop. tot., 1,086 hab.

* **MURE** (LA), ville de France (Isère), ch.-l. de cant., arrond. et à 38 kilom. S. de Grenoble, près de la Jonche; pop. aggl., 3,533 hab. — pop. tot., 3,560 hab.

* **MURE-SUR-AZERGUE** (LA), bourg de France (Rhône), ch.-l. de cant., arrond. et à 32 kilom. N.-O. de Villefranche, sur l'Azergue; pop. aggl., 536 hab. — pop. tot., 1,086 hab.

MURET s. m. (mu-rè — diminutif de *mur*). Petit mur autour des viviers destinés à l'ostréiculture.

* **MURET**, ville de France (Haute-Garonne), ch.-l. d'arrond., à 20 kilom. S.-O. de Toulouse, au confluent de la Louge avec la Garonne; pop. aggl., 2,438 hab. — pop. tot., 3,956 hab. L'arrond. compte 10 cantons, 126 comm., 85,249 hab.

* **MURO**, bourg de France (Corse), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. de Calvi; 1,055 hab.

MUROMONTITE s. f. (mu-ro-mon-ti-te).